Evaluation des diplômes
Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : ROUEN

Établissement : Université du Havre

Demande n° S3LP12002094

Dénomination nationale : Sécurité des biens et des personnes

Spécialité : Gestion des risques environnementaux santé – Sécurité en entreprise et radioprotection

Présentation de la spécialité

Ouverte en 2004, cette licence est portée par les UFR (Unité de Formation et de Recherche) de Lettres et sciences humaines et de sciences et techniques. Elle forme des diplômés dans le domaine du management de la qualité, de la sécurité et de l'environnement, de la prévention et de la radioprotection. Les débouchés sont importants dans les entreprises, les collectivités, les bureaux d'études, les organismes de contrôle. Les métiers sont ceux de consultants, d'animateurs, de formateurs, coordonnateurs, ACMO (Agent Chargé de la Mise en Œuvre) dans les domaines QSE (Qualité, Sécurité, Environnement) et de la radioprotection.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	23
Taux de réussite	100 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	10 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	90 à 100 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	66 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans)	100 à 65 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La formation présente un bilan très favorable au plan de l'insertion professionnelle des diplômés, même si le taux de poursuites d'études connait une augmentation sur laquelle il conviendrait d'être attentif. Cette bonne insertion ainsi que la qualité des stages démontrent la bonne adéquation de cette spécialité avec les attentes des employeurs. Il est vrai que les professionnels assurent deux tiers des enseignements ; ce qui implique une grande réactivité vis-à-vis des besoins d'un secteur en pleine expansion et rapide évolution, qui imposent une veille technologique et réglementaire permanente. Le nombre élevé d'intervenants et la faible part assurée par des permanents pousse à s'interroger sur le maintien d'une bonne cohérence pédagogique au sein de cette formation. Ce caractère très professionnalisant peut expliquer la difficulté à recruter des étudiants venant de licences générales. Un module obligatoire permet d'assurer l'homogénéité des publics. Le dossier n'apporte guère d'informations sur les causes de la baisse des effectifs (alors que la demande sociale est forte) ni sur une propension croissante à la poursuite d'études en masters. On peut s'étonner que le conseil de perfectionnement soit tout juste mis en place alors que la formation existe depuis 2004. Si le dossier et la fiche d'auto-évaluation sont correctement renseignés, on regrettera de ne pouvoir mesurer en quoi l'auto-évaluation a été prise en compte par l'équipe pédagogique.

- Points forts :
  - Une bonne insertion professionnelle justifiée par une très bonne adéquation aux besoins du bassin industriel local et régional.
  - L'importance et la qualité des intervenants professionnels.
  - La place des travaux réalisés en petits groupes mêlant les étudiants d'origines diverses.

- Points faibles :
  - La place réduite occupée par les enseignants universitaires et le nombre très élevé des intervenants professionnels interrogent sur la cohérence de l'équipe pédagogique.
  - La baisse des effectifs et la hausse des poursuites d'études.
  - L'absence de réflexion sur la question de l'alternance.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de réfléchir sur l'augmentation de la capacité d'accueil de la formation car les compétences des diplômés leur assurent une bonne insertion professionnelle. L'ouverture à l'alternance pourrait être opportune.